

FICHE DE POSTE

Manipulateur (trice) d'électroradiologie médicale (MERM)

IDENTIFICATION

Fonctions : Manipulateur (trice) d'électroradiologie médicale

Grade : MERM 05L30

Liaisons hiérarchiques : Cadre de santé de l'imagerie, cadre de pôle médico-technique, Coordonnateur général des soins, Directeur des soins.

Liaisons fonctionnelles : Ensemble du personnel du service d'imagerie médicale (AMA, ASH, Médecins radiologues, Chef de service, Chef de pôle, collègues MERM), Services cliniques pour la prestation d'actes, unité de brancardage, Techniciens biomedical, Radiophysicien, Service informatique, Magasins d'approvisionnement, Pharmacie, Laboratoire, Services techniques, Admissions.

Présentation de l'établissement : Situé à 10min de la Défense, le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre est un établissement public unique par sa double vocation sanitaire et sociale. Il dispose d'un pôle hospitalier (450 lits et places) tourné vers la ville, d'un pôle de médecine sociale (454 lits et places) assurant une mission d'hébergement et de soins des personnes âgées et d'un pôle de formation et de recherche. Il exerce un rôle important dans le Nord des Hauts-de-Seine, fort d'un service d'urgences 24h/24h et 32802 passages en 2018, de nombreuses spécialités médicales (cardiologie, médecine interne, gastro-entérologie, maladies infectieuses, diabétologie, psychiatrie, gériatrie aigüe, addictologie...), d'une maternité de niveau 1 spécialisée dans les accouchements physiologiques de 25 lits et 1369 naissances en 2018, de services de santé publique (CSAPA, Centre de lutte anti-tuberculose...).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une direction commune est mise en place entre le CASH et l'EPS de Roger Prévot. Les établissements sont engagés dans un projet de regroupement des activités de santé mentale sur un même site. Un ambitieux projet stratégique et architectural ouvrira le nouveau site sur la ville et vise à renforcer son attractivité et son ancrage sur le territoire à l'horizon 2022-2023.

Le service d'imagerie médicale est situé dans le bâtiment 12 porte 19. Il est composé d'un accueil RDV, d'une unité de radiologie conventionnelle composée de : 2 salles de radiologie, 1 salle capteur plan, 1 panoramique dentaire, un scanner Philips, 2 appareils mobiles, une unité d'échographie.

Des vacations de radiologie conventionnelle sont réalisées sur le site de la maison d'arrêt des hauts de Seine à Nanterre

Des vacations d'IRM sont réalisées sur le site de l'hôpital Louis Mourier à Colombes.

Activité du service : imagerie adulte, patients externes et hospitalisés.

Le service est ouvert 24h/24h et 7j/7j pour les urgences.

CONDITIONS ET HORAIRES DE TRAVAIL

Localisation de l'hôpital :

CASH Nanterre – 403 avenue de la République – 92014 Nanterre Cedex

Horaires :

- Travail en 37h30
- Amplitude horaire de jour : 8h à 20h
(Différents horaires : 8h à 14h, 13h à 20h, 8h30 à 17h, 8h45 à 17h, 9h à 17h 30)
- Amplitude horaire de Nuit : 20h à 8h

Des vacances sont réalisées sur deux autres sites :

- Maison d'arrêt des Hauts de Seine à Nanterre où sont réalisés des examens de radiologie conventionnelle avec une salle capteur plan. 2 vacations par semaine : 8h30 à 12h30
- Hôpital Louis Mourier à Colombes où sont réalisés des examens d'IRM (Général électrique) 2 jours par semaine : 8h à 18h

MISSIONS

Mission générale

Prise en charge humaine et technique des patients pour la réalisation des examens diagnostiques en imagerie.

Missions permanentes

- Accueil de la personne soignée et recueil des données (prise en charge physique et psychologique)
- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits
- Établissement / actualisation, organisation et mise en œuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité
- Réalisation des examens selon les protocoles établis dans le service en collaboration avec l'équipe médicale
- Exploitation, gestion et transfert des données et images
- Formation et information des professionnels et étudiants
- Circulation de l'information entre les personnels du service
- Information de la personne soignée et mise en œuvre des soins dans le cadre de la continuité des soins
- Mise en œuvre des mesures de radioprotection
- Mise en œuvre des mesures liées à la qualité, l'hygiène et à la prévention des risques
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Réalisation de soins à visée diagnostique dans le champ de l'imagerie diagnostique
- Prise en charge le dossier radiologique et administratif du patient (codification des examens)
- Veille et recherche professionnelle

Missions ponctuelles ou spécifiques

- Participer aux réunions de service
- Maintenir son niveau de connaissances : formation continue et perfectionnement
- Participer aux groupes de travail liés à la démarche Qualité (rédaction de procédures, mise à jour cartographie,...)
- Le positionnement en tant que référent de modalité confère des missions spécifiques inhérentes à cette modalité : organisation, formation, paramétrage...
- Référent hygiène.
- Participer aux groupes de travail mis en place dans le service.

Savoir-faire requis

- Utiliser les outils informatiques
- Identifier et analyser les situations d'urgence et définir des solutions adaptées
- S'organiser et prioriser les tâches
- Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser
- Conduire une relation avec la personne soignée
- Evaluer, améliorer ses pratiques professionnelles.
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle en regard de l'évolution des recommandations
- Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins
- Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public
- Mettre en œuvre les soins à visée diagnostique en imagerie médicale, en assurant la continuité des soins
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

Savoir être attendu

- Courtoisie
- Sens de l'organisation et de la rigueur dans les missions confiées
- Ponctualité et bonne tenue
- Disponibilité
- Conscience professionnelle
- Discrétion et secret professionnel
- Esprit d'équipe, capacité à prendre des initiatives
- Capacités : relationnelles, d'écoute, à adapter ses pratiques professionnelles et à évoluer
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Respect : du patient et de la hiérarchie
- Respect des procédures, modes opératoires, règles visant la sécurité, à l'hygiène et à la radioprotection.

QUALIFICATIONS ET QUALITES REQUISES

Conditions et/ou qualifications requises :

Diplôme d'État de Manipulateur d'électroradiologie Médicale
Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique

Possibilité d'évolution professionnelle

Formateur des professionnels de santé
Coordinateur de parcours en santé Dosimétriste
Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales
Cadre supérieur, cadre de pôle

EXPOSITION A DES RISQUES PROFESSIONNELS

<ul style="list-style-type: none"> - Posture - Déplacements interne - Déplacements externes - Manutention - Posture pénible - Acuité auditive - Bruit - Contorsions - Dextérité manuelle - Environnement stressant - Autonomie - Travail de nuit - Port de charges - Escaliers - Poste convenant aux femmes en état de grossesse - Accident exposition au sang - Exposition aux rayonnements ionisants - Risque d'expositions infectieuses Autres 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assis <input checked="" type="checkbox"/> Debout <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui (1 équipe de jour et 1 équipe de nuit) <input type="checkbox"/> <3kgs <input checked="" type="checkbox"/> >5kgs <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui (respect de la réglementation) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez :
--	---

Mesures de prévention prises face aux risques professionnels liés à l'activité

- Respect des règles de radioprotection et port des dosimètres passifs et actifs pour la surveillance de l'exposition
- Respect des règles d'hygiène et procédures de perfusion
- Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention des patients et des charges lourdes en utilisant le matériel de manutention.
- Respect des règles d'isolement du patient selon le protocole du service prescripteur

Gestion de la prévention des risques professionnels

- Formation incendie : Annuelle
- Formation à la radioprotection du travailleur : Triennale
- Formation à la radioprotection du patient : Décennale
- Formation AFGSU 2 : Quadriennale
- Surveillance médicale :
 - « Selon le calendrier vaccinal en vigueur : être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé »
 - « Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur le poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer »